



Association des Jardiniers de Cheigny St Sauveur

Gestion informatisée des membres de l'association - Adhésion

Ce document est destiné à alimenter le fichier de référence des membres de
l'Association des Jardiniers de Cheigny Saint Sauveur
(collecte d'informations relatives pour une nouvelle adhésion ou modification d'existante)

Informations relatives au titulaire	Civilité		Nom		Prénom	
	Adresse(*)					
	Complément adresse :					
	Code postal		Ville			
	Téléphone			Date de naissance		
	Adresse électronique titulaire:					
	Signature du titulaire			Documents remis [] ou envoyés [] par mail - Règlement intérieur* (Modifié le : 13/11/2021) - Statuts association (édition 1995)*		

Personne de la famille du titulaire susceptible de pratiquer les mêmes activités de jardinage au sein de l'Association					
Civilité		Nom		Prénom	
Adresse					
Code postal		Ville			

Cadre réservé à l'association	Date de demande :		Date d'attribution ou validation :			
	Parcelle(s) affectée(s)	P		46 € ⁽¹⁾	59 € ⁽²⁾	Montant initial adhésion
		G		59 € ⁽¹⁾	72 € ⁽²⁾	
	Demi Jardin		31 € ⁽¹⁾	38 € ⁽²⁾	10 €	
(1) Résident Cheigny St Sauveur (2) Résident hors Cheigny-Saint-Sauveur						

Secrétariat de l'Association des Jardiniers de Cheigny St Sauveur

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de l'association. Les destinataires des données sont les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Jardiniers de Cheigny St Sauveur. Si vous souhaitez obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez vous adresser au Secrétariat de l'Association des Jardiniers de Cheigny St Sauveur (CNIL Délibération n° 2006-130)

Renseignements : Véronique FISCHER (06 24 73 46 90)

Coupon à conserver par l'adhérent	Parcelle(s) affectée(s) :	P				Visa de l'association	
		G					
				Date d'attribution ou validation :			

Il est important de prendre connaissance des documents qui vous ont été remis ou envoyés par mail. MERCI

Secrétariat de l'Association des Jardiniers de Cheigny St Sauveur

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de l'association. Les destinataires des données sont les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Jardiniers de Cheigny St Sauveur. Si vous souhaitez obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez vous adresser au Secrétariat de l'Association des Jardiniers de Cheigny St Sauveur (CNIL Délibération n° 2006-130)